



Montgermont

Autour de la Motte

N° 187 - février 2021



La propreté, une **responsabilité**
commune pour bien vivre à Montgermont
ET SUR TERRE

État civil

Décès

Johnny Robiou 5 janvier

Naissance

Fatimata Dia 23 janvier

Travaux

Déclarations de travaux et permis de construire acceptés

Jean-Yves Aubry

41 rue des Hayettes
Habillage des pignons en ardoises

Cyril Delloye

6 rue Jean Jaurès
Remplacement des menuiseries

Dates à retenir

■ 9, 16 et 23 février

Les Bons Amis

Randonnées pédestres

Parking devant l'église, départ 14h
Petite marche 1h15
Grande marche 2h

■ 12 et 13 février

Distribution compost et paillage

Vendredi 12/02 de 13h30 à 17h30
Samedi 13/02 8h30 à 12h30

■ 12 février

Les Bons Amis

Assemblée générale

Espace Évasion Bernard Douard

UNE EXPOSITION POUR S'ÉVADER UN PEU !

Un Océan d'amour

Une exposition présentée à la Médiathèque L'Embarc@dère jusqu'au 24/02

Espace Évasion Bernard Douard est le pôle culturel et associatif de la commune et bien qu'en ce moment il n'abrite plus beaucoup d'ateliers, de cours ou de spectacles, une petite ruche y est toujours bien active : la Médiathèque L'Embarc@dère !

Hélène Decoster, responsable, Karine Mauduit et Charo Escudero vous y accueillent du mardi au samedi, adaptant leurs horaires au couvre-feu lorsque c'est nécessaire. La consultation n'est malheureusement pas possible sur place mais plus aucun livre, ou presque, n'a de secret pour nos trois spécialistes. N'hésitez pas à leur demander des conseils de lecture !

L'arrêt de la saison culturelle a également mis en pause les animations proposées par la Médiathèque, mais c'était sans compter sur la créativité de nos médiathécaires montgermontaises ! En effet elles vous proposent de profiter de l'exposition "Un océan d'amour" depuis la vitrine extérieure du bâtiment d'Espace Évasion Bernard Douard.

L'expo en quelques mots

Cette exposition, prêtée par la Médiathèque Départementale d'Ille et Vilaine, propose une immersion dans la bande dessinée de Wilfrid Lupano et Grégory Panaccione, publiée chez Delcourt en 2014.

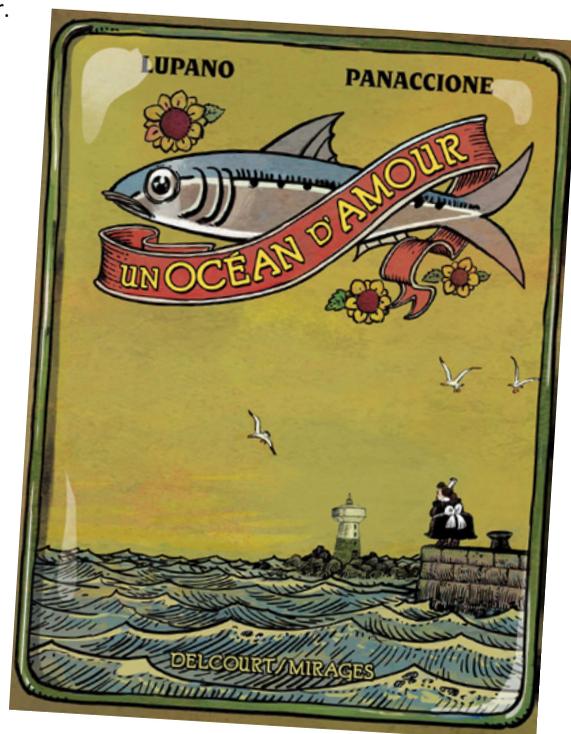
Cette bande dessinée, sans texte, conte l'histoire incroyable d'un petit pêcheur breton aux prises avec une nature déchaînée, et celle d'une épouse bien déterminée à retrouver son marin coûte que coûte...

Un album intégralement muet, véritable prouesse scénaristique et graphique, qui conte l'amour avec humour.

Pour emprunter à la Médiathèque

Accès libre à partir de 11 ans. Les plus jeunes doivent être accompagnés.

Horaires d'ouverture adaptés au couvre-feu : mardi de 16h à 17h45, mercredi de 10h à 12h et de 14h à 17h45, vendredi de 16h à 17h45 et le samedi de 9h30 à 12h.



Écho r@pide

Restons en contact

Si vous n'êtes pas encore abonné, que vous souhaitez être informé de l'évolution de la crise sanitaire et suivre les actualités de la commune : inscrivez-vous !

Envoyez un mail à communication@ville-montgermont.fr

SOMMAIRE

■ INFOS MUNICIPALES - P4

- Débat d'orientation budgétaire
- Les brèves du Conseil municipal
- Vaccination
- Influenza aviaire
- Transition énergétique
- Eau du Bassin rennais
- La propreté urbaine

■ ENFANCE JEUNESSE - P12

- Temps d'accueils périscolaires
- École Notre Dame

■ SPORT - P15

- MVBC
- Basket

■ Vie économique - P15

- Jonathan Touloumon
Courtier indépendant

"La résilience, un nouvel outil nourrissant, qui se donne un avenir sans se confiner dans le passé."

Nabil Alami



Ce premier mois de l'année 2021, malgré un contexte sanitaire toujours aussi incertain, nous avons tout de même permis de réussir un premier moment d'échange auprès de Montgermontais. Je veux parler de la remise des colis gourmands aux seniors, organisée par les membres du CCAS et les élus du Conseil municipal. Cette rencontre est aussi l'illustration que nous pouvons, en cette période si particulière, faire en sorte de ne pas trop nous isoler tout en restant prudent. Les échanges ont été fructueux et enrichissants.



À l'instant, il est encore difficile de se projeter sereinement, mais sachez que nous restons mobilisés et permettrons l'accès à tous nos équipements sportifs et culturels dès que cela sera possible. Nous avons pu échanger avec une grande partie des responsables associatifs en janvier. Ils nous ont fait part de leur impatience à vous retrouver, nous ont exprimé le manque qu'ils ressentaient due cette interruption si longue de toute vie associative et leur crainte de perdre les dynamiques collectives mises en places. Les conséquences financières apparaissent aussi comme une source d'inquiétude non négligeable.

Le début d'année constitue un moment important de la vie municipale, qui s'est ouvert par le débat d'orientation budgétaire dont vous trouverez une partie des grandes lignes dans cet "Autour de la Motte". Dans les deux prochains mois, nous serons amenés à adopter le compte administratif et voter notre premier budget du mandat.

Le déploiement de la campagne vaccinale constitue une réelle lueur d'espoir afin de retrouver notre liberté de mouvement et notre vie sociale qui nous manque tant. Notre attente d'une accélération des capacités de vaccination est réelle. Le message principal qu'il nous semble important de véhiculer à ce jour est de redoubler de patience et de prudence. Dès que nous aurons plus d'informations, nous mobiliserons les ressources du CCAS afin d'alerter par téléphone les personnes isolées et/ou vulnérables inscrites auprès de la mairie (liste utilisée dans le cadre du plan canicule).

Nous communiquerons également via l'écho r@pide et nos services municipaux seront pleinement mobilisés pour vous informer et vous orienter.

Laurent Prizé, Maire

Distribution : Association des Parents d'Élèves de l'école Notre Dame (APEL) - Février 2021 - N°186
Bulletin mensuel - Directeur de la publication : Laurent Prizé
Conseillère municipale déléguée à l'information et à la communication : Aurélie de la Motte Rouge
Ont contribué à ce numéro : les services de la mairie, les élus concernés par les articles, l'école Notre Dame, les associations montgermontaises (MVBC, BCM, Club des Bons amis)
Comité de relecture : MM. Jacob, A. Dauvin, C. Truchet, J.-Y. Quélennec, N. Le Dévéhat
(sauf ajouts et modifications de dernière minute).
Mairie - Place Jane Beusnel 35760 Montgermont
02 99 68 83 88 - mairie@ville-montgermont.fr
ville-montgermont.fr
Réalisation : Service communication - S. Duchemin
Crédit images : www.freepik.com - Imprimé par l'imprimerie Hauts de Vilaine (Châteaubourg)



Certifié PEFC
Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.
10-31-1821 pefc-france.org

Le Débat d'Orientation Budgétaire est une étape importante avant l'adoption du budget primitif. Il permet de faire un bilan et de se projeter sur les années à venir en définissant un budget prévisionnel le plus juste possible.

PIB : - 8,3%

Chômage : + 8,1%

Inflation : +0,5%

Le Débat d'Orientation Budgétaire, DOB, constitue une étape obligatoire avant l'adoption du budget primitif dans toutes les collectivités de plus de 3 500 habitants.

Le 1^{er} janvier 2021, l'INSEE publiait les nouveaux chiffres des populations communales et informait la Municipalité que la commune de Montgermont dépassait ce seuil avec 3 501 Montgermontais.es.

Se préparant à cette éventualité depuis 2018, la Municipalité a donc déjà l'habitude de cet exercice qui permet de visualiser les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels, la structure et la gestion de la dette.

Loi de finances 2021

Chaque année le gouvernement vote une loi de finances qui a pour objet de déterminer la nature, le montant et l'affectation des ressources et des charges de l'État, ainsi que l'équilibre budgétaire et financier qui en résulte. Cette loi de finances est dépendante et impactée par le contexte national et international.

- La crise sanitaire ayant fortement marquée 2020, la France a connu une baisse de son Produit Intérieur Brut (PIB) de l'ordre de 8,3%, chiffre jamais connu depuis l'après-guerre. Le taux de chômage des personnes sans emploi inscrites à Pôle emploi (catégorie A) a augmenté de 8,1% sur un an. L'inflation pour sa part est très stable à +0,5%. Les dépenses publiques sont supérieures à 60% du PIB en 2020.

- Le projet de loi de finances 2021 est largement axé sur le plan de relance de l'activité économique avec 100 milliards d'euros débloqués sur deux ans. Ces 100 milliards se répartissent sur 3 axes et 70 mesures :

Cohésion pour 35,4 milliards d'euros avec la sauvegarde de l'emploi pour 7 800 000 €, le Ségur de la santé pour 6 000 000 €, le soutien aux collectivités pour 6 600 000 €...

Compétitivité pour 34 800 000 000 € avec la baisse des impôts de production pour les entreprises de 20 000 000 €...

Écologie pour 30 200 000 000 € avec les infrastructures et mobilités vertes pour 8 800 000 €, la rénovation énergétique pour 6 700 000 €...

- La suppression de la taxe d'habitation est également confirmée pour l'ensemble des français à l'horizon 2023.

Contexte communal

Impact Covid-19

Une dépense supplémentaire d'environ 60 000 € dû à la crise sanitaire.

- L'excédent brut de la commune qui depuis quelques années s'améliorait (370 000 € en 2019) va connaître une diminution en 2020 : 330 000 €.

Comment se calcule l'excédent brut :

(Produits de services + ressources fiscales + dotations de l'État + autres subventions et participations) – (achats et charges courantes + dotations et participations + charges de personnel) = Excédent brut

Cet excédent de fonctionnement, chaque année, est transmis en section d'investissement. Il permet à minima le remboursement du capital des emprunts (règle de bonne gestion). Le solde permettra d'autofinancer certaines dépenses d'investissements. Plus cette capacité d'autofinancement est élevée et plus de nouveaux projets pourront voir le jour sans nécessité de recourir à l'emprunt. La prospective 2021 (hors évolution sanitaire) devrait permettre de revenir à un excédent équivalent à celui de 2019.

- Sur les trois prochaines années, la poursuite de l'augmentation des dépenses courantes (+ 2,7%*) seront impactantes car les recettes de fonctionnement (+ 1,9%*), notamment la fiscalité, devrait être moins dynamique. La suppression de la taxe d'habitation sera compensée par la récupération de la part départementale de la taxe foncière mais un "coefficient correcteur" y sera appliqué laissant deviner une moins forte progression des recettes.

(*pourcentage prévisionnel)

- Sur les trois prochaines années, le projet piscine impactera également l'excédent de fonctionnement de la commune puisque la commune participera chaque année, via une dépense de fonctionnement, à la participation de l'équipement (pour sa création, puis pour son fonctionnement)



Création d'un court de tennis couvert : 650 000 €



Évolution du portail famille 12 000 €



Fibre/Réseau/Téléphonie services municipaux : 80 000 €

3 501
Montgermontais.es

Encours de la dette

Un emprunt de 400 000 € a été réalisé sur le budget 2020 pour financer le Pôle Enfance Jeunesse. La dette par habitant fin 2019 se situe à 340 € / habitant.

La capacité de désendettement de la commune se porte à 4 années en 2020 (la capacité de désendettement est un ratio d'analyse financière qui mesure le rapport entre l'épargne nette et la dette, la première finançant la seconde. Exprimé en nombre d'années, ce ratio est une mesure de la solvabilité financière des collectivités locales. Pour rappel le ratio prudentiel ne doit pas dépasser 7 ans.).

LA DETTE

Endettement communal :

340 € / habitant

Moyenne métropolitaine : **809 €**

680€ / habitant hors Rennes - 707 € / habitant pour la strate des communes de 2 000 à 3 500 habitants - 770 € / habitant pour la strate des communes de 3 500 à 5 000 habitants.

Source : Audiar

Premières études lancées pour les aménagements des années à venir

- Renouvellement urbain Pierre Texier
- Rénovation du restaurant scolaire
- Renouvellement urbain de la bégassière et extension urbaine de la Rébunière

Délibérations prises à l'unanimité sauf mentions contraires lors de la séance du 21/01/2021.

Prochain conseil municipal : 18/02/2021

Finances

Ouverture anticipée du crédit d'investissement du budget 2021

Afin d'assurer la continuité du service public, le Conseil municipal autorise les dépenses d'investissement sur le budget 2021 avant son vote dans la limite des 25 % des crédits d'investissements ouverts au budget 2020.

Indemnité de gardiennage de l'église

Abstention : 1

Une indemnité de 120,97 €, pour le gardiennage de l'église, sera versée à la Paroisse Saint Melaine pour l'année 2020.

Demandes de subvention

La Mairie sollicitera l'ensemble des partenaires pouvant allouer des subventions pour le financement de l'extension du Complexe Sportif de la Duchesse Anne.

Intercommunalité

Règlement intérieur 2021 du réseau des médiathèques du Syrenor

Le Conseil municipal adopte le règlement intérieur 2021 des médiathèques du réseau Syrenor.

Pacte de gouvernance de Rennes Métropole

Le Conseil municipal émet un avis favorable sur le projet de pacte de gouvernance de Rennes Métropole avant son adoption par le Conseil métropolitain.

En savoir plus

Conformément à la loi relative à l'engagement dans la vie locale et la proximité de l'action publique du 27/10/2019, Rennes Métropole doit proposer un pacte de gouvernance entre la Métropole et les communes membres. Un groupe-projet associant des élu.e.s communautaires représentant la diversité géographique et politique de la Métropole a été désigné à l'été 2020 pour travailler sur ce dossier.

Le projet de pacte de gouvernance proposé aux communes membres réaffirme les principes et les valeurs partagés de l'intercommunalité sur le territoire. Il a pour objet de définir le rôle des différentes instances de Rennes Métropole et de garantir la bonne articulation de la Métropole et de ses communes membres.

**TARIFS
INCHANGÉS
POUR 2021**



**RÉSEAU DES
MÉDIATHÈQUES
SYRENOR**

Un numéro unique pour prendre rendez-vous

À partir du 14 février, de nouveaux créneaux seront progressivement ouverts dans les centres de vaccination pour des premières injections, les secondes injections des personnes déjà vaccinées étant par ailleurs garanties. Dans une volonté de simplification, un numéro de téléphone unique est mis en place.

Depuis le 1^{er} février, un numéro unique est mis en place pour vous informer sur la campagne de vaccination contre la Covid-19 dans le département et vous guider dans la prise de rendez-vous.

0805 690 821

Ce numéro vert (appels gratuits) fonctionne du lundi au vendredi de 9h à 17h. Il remplace tous les numéros de téléphone des centres de vaccination du département.

Dès publication début janvier, l'ensemble des créneaux proposés jusqu'au 14 février dans les centres de vaccination du département a été très rapidement réservé. Le préfet d'Ille-et-Vilaine et le directeur général de l'ARS Bretagne saluent cette adhésion massive des publics prioritaires à la vaccination mais invitent chacun à la patience. En fonction des prochaines livraisons de vaccins allouées au département, de nouveaux créneaux vont progressivement être ouverts pour la seconde quinzaine de février.

Les centres de vaccination

- CHU de Rennes – Pontchaillou
2 rue Henri le Guilloux Rennes
- CHU Rennes – Hôpital Sud
16 boulevard de Bulgarie Rennes
- Le Liberté
1 esplanade Générale de Gaulle Rennes
- SOS Médecins
106 boulevard Eugène Pottier Rennes
- L'EMC2
1 Avenue d'Alphasis Saint Grégoire

Handistar à votre service

Vous devez vous rendre dans un centre de vaccination, situé sur le territoire de Rennes Métropole ? STAR vous accompagne.

Depuis le 25 janvier, Rennes Métropole a mis en place un dispositif permettant une prise en charge individualisée des personnes rencontrant des difficultés pour se rendre à un centre de vaccination en s'appuyant sur HandiStar, le service de transport à la demande organisé par Kéolis.

Contact : 02 99 27 40 16 - Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Les conseillers STAR répondent à vos questions et peuvent vous aider à trouver une solution de mobilité.

Plus d'infos sur le site www.star.fr

INFLUENZA AVIAIRE

Mesures préventives

Comme plusieurs pays d'Europe, la France est confrontée à un épisode d'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP).

Les mesures de prévention pour éviter l'introduction du virus H5N8 ont été renforcées dans les élevages. Elles doivent également être mises en place par les particuliers détenteurs de volailles ou d'autres oiseaux captifs. L'ensemble du territoire national métropolitain est classé en niveau de risque "élevé" d'introduction de la grippe aviaire par les oiseaux migrateurs depuis le 17 novembre 2020.

Afin d'éviter tout contact entre des oiseaux migrateurs et les volailles de la basse-cour, il est fortement conseillé aux particuliers de confiner les oiseaux ou d'installer un filet de protection au-dessus de leur enclos.

Ils doivent par ailleurs impérativement :

- Respecter les règles d'hygiène en sortant de l'enclos
- Surveiller quotidiennement leurs volailles
- Signaler toute mortalité anormale

Par ailleurs, pour faire face à un éventuel cas de grippe aviaire dans un élevage infecté, les services vétérinaires doivent avoir connaissance du lieu de détention des volailles et des oiseaux captifs.



Si une mortalité anormale est constatée : conserver les cadavres dans un réfrigérateur en les isolant et en les protégeant et contactez votre vétérinaire ou la direction départementale en charge de la protection des populations.

Pour en savoir plus : <http://agriculture.gouv.fr/influenza-aviaire-strategie-de-gestion-dune-crise-sanitaire>

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Financement participatif, pourquoi pas vous ?

Le chauffage urbain rennais utilise à 70% des énergies renouvelables ou de récupération. Son extension est un projet local et durable de transition énergétique. Les Rennais et les Métropolitains sont invités à investir dans ce projet au travers d'un financement participatif.

En janvier 2020, Rennes Métropole a confié à En'RnoV, filiale locale d'Engie Solutions, l'interconnexion des réseaux de chauffage urbains Nord et Est de Rennes. Ce réseau sera alimenté en grande partie par des énergies renouvelables ou de récupération (à presque 70%) et permettra, à terme, de raccorder 35 000 équivalent-logements.

Pour impliquer les habitants dans la transition énergétique du territoire, une opération de financement participatif du projet a été lancée début novembre.

Son objectif

Récolter 500 000 € pour financer l'installation de 350 m² de panneaux photovoltaïques sur le toit de deux chaufferies et la digitalisation du réseau pour en améliorer l'efficacité (énergétique).

Le principe

La collecte a été ouverte aux usagers du réseau de chauffage depuis le 2 novembre et aux Rennais depuis le 9 novembre. Depuis le 16 novembre, elle est ouverte à tous les Métropolitains.

Chaque personne intéressée peut participer à la collecte à partir 10 € et jusqu'à 2 000 € et bénéficiera d'un taux d'intérêt de 4,8% par an.

Par exemple, pour 500 € prêtés sur 36 mois les participants se verront verser au total, après impôts, 50,41 € d'intérêts. Le capital initial sera restitué à l'issue de la période de 3 ans.

Toutes les informations pour participer sont disponibles sur le site <https://www.gwenneg.bzh/fr/enrnov>.

Qu'est ce qu'un réseau de chauffage urbain ?

Un réseau de chauffage urbain est un système de chauffage collectif. La chaleur est introduite dans le réseau sous forme d'eau qui circule à haute température en circuit fermé et est sans cesse réutilisée. Cela permet d'alimenter en chauffage et eau chaude sanitaire des logements collectifs, équipements publics (hôpitaux, piscines, établissements d'enseignement, etc.) et établissements tertiaires (bureaux, centre commerciaux, etc.).

Le réseau est divisé en deux : le réseau primaire distribue la chaleur de la centrale de production jusqu'à des sous-stations (les points de livraison chez les abonnés), situées au pied des bâtiments. Il est la propriété de Rennes Métropole. Le réseau secondaire, propriété de l'abonné, distribue chauffage et eau chaude sanitaire de la sous-station jusqu'aux logements.

Grâce aux énergies renouvelables ou de récupération qu'ils utilisent à près de 70%, les réseaux de chauffage urbain de la métropole contribuent à réduire les émissions de gaz à effet de serre du territoire et sa dépendance aux énergies fossiles.

Sur le territoire métropolitain, ces énergies renouvelables ou de récupération proviennent principalement : de l'usine de transformation des déchets en énergie (UVE) de Villejean et de la combustion de bois issu des forêts ou de haies bocagères.



EAU DU BASSIN RENNAIS

Une eau potable dès votre robinet

Ouvrir le robinet et avoir de l'eau potable, ça coule de source, mais quelle organisation se cache derrière vos canalisations ? La collectivité Eau du Bassin Rennais est un syndicat d'eau potable mixte, qui regroupe 56 communes, dont Montgermont. Ses missions sont de protéger les ressources en eau, de produire de l'eau potable et de la distribuer. Une mission de service public souterraine qui est essentielle à notre quotidien. Explications.

En chiffres



56 communes

L'ensemble des communes de Rennes Métropole, Bédée, Breteil, La Nouaye, Pleumeleuc, Talensac, La Mézière, Melesse, Montreuil-le-Gast, Irodouër, Saint Pern, Bréal-sous-Montfort, Goven, Guichen-Pont-Réan.

3 750 km
de canalisations

12
RESSOURCES

7
USINES
de potabilisation

51
RESERVOIRS

180 km
ADDUCTION

497 900
habitants
208 659
abonnés

sur une année
-référence 2019-

27 800 000 m³
d'eau prélevés et traités

26 000 000 m³
d'eau potable produits

Ressources humaines

Un comité syndical de **61** élus représentant les 56 communes du territoire régit la collectivité Eau du Bassin Rennais, accompagné au quotidien par **42** collaborateurs.

La commune de Montgermont est représentée par Laurent Prizé et Nathalie Le Dévéhat aux différents conseils syndicaux.

Protection des ressources

Surveillance et aménagement des aires de captage d'eau

La collectivité assure le suivi de tous les périmètres de captage de l'eau, soit 6 413 hectares, dont 508,8 en propriété. La mission de protection consiste à mettre en œuvre les prescriptions des arrêtés préfectoraux de protection des captages (travaux, indemnisation des exploitants...) dans les trois ans suivant leur publication, puis à suivre le respect de ces servitudes.

Une politique volontariste d'acquisition foncière par la collectivité est mise en place afin d'aménager et de gérer durablement les sites.

Protection de l'eau via la valorisation économique des productions agricoles

La collectivité Eau du Bassin Rennais puise dans l'environnement pour fournir les habitants en eau potable. Afin de traiter une eau la moins polluée possible, elle mène une importante politique de protection des ressources en mettant en place des actions sur les milieux naturels et agricoles en partenariat avec les habitants, collectivités locales, agriculteurs...

Un de ses objectifs est d'encourager le changement de pratiques. Pour cela, Eau du Bassin Rennais a initié la création d'un label **Terres de Sources** valorisant les productions agricoles écologiquement vertueuses.

L'appel à projet Territoires d'innovation : un vrai accélérateur pour le label !

Choisir les produits Terre de Source

- C'est faire un geste pour l'environnement
- C'est soutenir l'économie locale
- C'est être solidaire de nos agriculteurs

Lauréat de l'appel à projet "Territoires d'innovation" organisé par l'État et la banque des Territoires, Terre de Source bénéficie jusqu'en 2028 de 20 600 000 € pour accélérer la transition agro-écologique, informer et mobiliser les habitants consommateurs et soutenir les projets vertueux d'entreprises existantes ou à créer.

Bon à savoir

La qualité de l'eau brute (non traitée)

0 dépassement de la limite en nitrates de 50 mg/l dans les eaux brutes (non traitées) des eaux superficielles.

0 dépassement de la limite en pesticides de 2 µg/l pour une molécule ou de 5 µg/l (pour la somme des molécules) dans les eaux brutes (non traitées) des eaux superficielles.

Production et distribution d'eau potable

La production d'eau potable est assurée par un prélèvement dans les 12 points de ressources d'eau de la collectivité Eau du Bassin Rennais. Ensuite cette eau est dirigée vers les 7 usines de potabilisation qui ont une production maximale de 145 900 m³ par jour.

180 km de conduites d'adduction transportent l'eau traitée vers 51 réservoirs d'une capacité totale de 110 480 m³.

95% de l'alimentation du réseau sont assurés par la collectivité. Il y a 208 659 abonnés dont 90% de locaux à usage d'habitation, 3% de collectifs de logements et 7% autres. Cela représente 497 903 habitants desservis en 2019.

22 000 000 m³ d'eau potable ont ainsi été vendus.

Un réseau de distribution performant

27,6 kilomètres de réseau, soit 0,61%, ont été renouvelés en 2019. Sur 5 ans le taux moyen annuel de renouvellement est de 0,78%, contre 0,61% au niveau national.

Le taux de rendement du réseau de distribution d'eau potable approche les 92% avec un volume de pertes stable.

Analyses sur la qualité de l'eau potable

20 766 analyses ont été réalisées par la collectivité de l'eau du Bassin Rennais et 10 822 par l'Agence Régionale de la Santé en 2019.

Ces différentes analyses ont montré que la qualité micro-biologique et physicochimique était conforme aux normes de l'Agence Régionale de Santé.

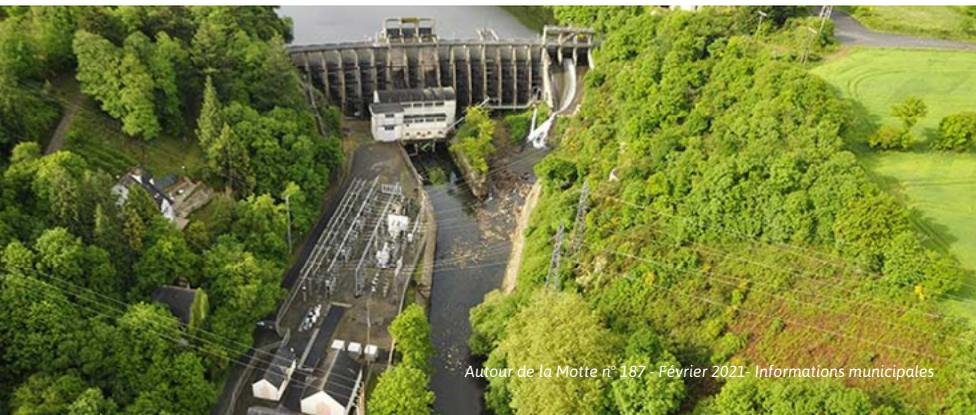
ÉCODO Juste l'eau qu'il faut

Le programme ÉCODO est un programme dont l'objectif est d'économiser de l'eau potable à toutes les étapes du cycle de l'eau : la production, la distribution ou encore la consommation. Ce programme se traduit par des missions de sensibilisation auprès des habitants ainsi que par des subventions versées aux collectivités pour leurs projets d'économie d'eau (204 000 € ont été reversés en 2019)

Eau du Bassin Rennais a été distinguée par l'ADEME comme l'une des 30 collectivités pilotes en matière d'adaptation au changement climatique pour son programme ECODO qui vise à réduire de 1,3 million de m³ le prélèvement dans la ressource.

Production d'énergie

La Collectivité a une capacité de production d'électricité renouvelable équivalente à 2 716 000 kWh/an. Cette production est réalisée par la centrale hydroélectrique de Rophémel à Plouasne (photo ci-dessous) et par les panneaux photovoltaïques situés à Villejean.



Autour de la Motte n° 187 - Février 2021 - Informations municipales

Tarifification sociale et écologique

Le principe de la tarification sociale et écologique est que plus on consomme, plus le mètre cube coûte cher !

Cette nouvelle tarification s'applique sur toutes les communes de la collectivité depuis le 1^{er} janvier 2019.

À savoir :

- Les 10 premiers mètres cubes gratuits
- Une aide financière fléchée eau et assainissement aux bénéficiaires de la Complémentaire Solidaire en Santé (C2S) sous forme de chèques "Eau"

Cette aide a concerné, en 2019, 13 691 foyers, soit 91% de la cible et un montant d'aide eau+assainissement de 404 000 €.

- Le crédit Eau Famille Nombreuse

En 2019, 1 991 déductions crédit ont été accordées sur le territoire, soit un montant d'aide eau+assainissement de 70 000 € (montant moyen par foyer : 38€)

Vers une harmonisation tarifaire

Aujourd'hui, le prix TTC du mètre cube n'est pas le même pour toutes les communes de la collectivité. En 2015, les élus ont décidé d'engager un processus de convergence tarifaire afin d'harmoniser ce tarif sur les 56 communes d'ici 2023.

Recherche et développement

Eau du Bassin Rennais Collectivité conduit, depuis sa création, des programmes de recherche appliquée en s'associant à différents chercheurs rennais.

En 2019 ont été financées deux thèses de recherche sur l'impact du changement climatique sur les ressources en eau.

Le contexte de changement climatique, le développement de notre territoire, la vulnérabilité quantitative et qualitative des ressources en eau, les questions des abonnés, la transition numérique, la transition agro-écologique continueront d'alimenter dans les prochaines années le besoin de recherche et développement.

Coopération internationale

La Collectivité mobilise environ 1% de ses recettes (soit 80 000 €) pour financer des actions de coopération internationale relatives à l'accès à l'eau potable.

Pour 2019, par exemple :

- Soutien à 7 associations du Bassin rennais qui conduisent des projets d'accès à l'eau dans des pays en voie de développement. (39 600 €)

- 10 km de réseau de distribution d'eau potable ont été financés et posés à Beitunia en Palestine améliorant la situation sanitaire de 13 000 personnes

En savoir plus

- eadubassinrennais-collectivite.fr
- Synthèse du rapport d'activité de la Collectivité Eau du Bassin Rennais disponible sur le site internet de la commune
- Analyses de la qualité de l'eau disponibles sur le site de l'Agence Régionale de Santé : ars.sante.fr

LA PROPRETÉ URBAINE

Une histoire collective

Si faciliter la circulation, maintenir la salubrité de la commune et garantir la sécurité et la santé de sa population sont de la compétence des collectivités territoriales, est-ce pour autant une raison de ne pas respecter les autres et l'environnement ? Et si avoir une commune propre relevait de notre responsabilité à tous ?



La commune

L'entretien de la commune fait partie des missions du service public effectuées par les agents municipaux. Leur travail quotidien contribue à préserver la qualité du cadre de vie montgermontois. Ils nettoient et entretiennent les espaces et bâtiments publics.

Concernant les rues et espaces extérieurs, des poubelles de ville sont installées partout sur la commune, vous permettant d'y jeter papiers, mouchoirs, masques, mégots, déjections canine... Elles sont relevées deux fois par semaine (lundi et vendredi). Dans le même temps les agents équipés partent à la chasse aux déchets semés par le vent ou volontairement.

Rennes métropole

Rennes Métropole assure depuis 2001 le service de collecte, traitement et valorisation des déchets pour les 43 communes de l'intercommunalité, dont Montgermont. La politique menée s'organise autour d'une double ambition : réduire la production des déchets et accroître la valorisation de ceux que l'on ne peut éviter.

Les collectes des ordures ménagères et des déchets recyclables se font en porte à porte pour les pavillons équipés de bacs jaunes et verts à roulette ou en apport volontaire dans les conteneurs aériens ou enterrés.

Où jeter ?



Sur la commune :

- Conteneurs enterrés ou aériens d'ordures ménagères et recyclables près des collectifs et dans la ZAC les Petits Prés
- 10 points de collectes de verres (voir plan dans le guide pratique ou sur le site internet)
- 1 point relais vêtements (rue de la Rébunière)

Règles de base

- Si le conteneur est plein merci de vous rendre à un autre conteneur qui pourra accueillir de nouveaux déchets. En effet, le camion utilisé pour la collecte des bacs enterrés ou aériens ne permet pas à l'agent de récupérer lui-même les déchets déposés en dehors des conteneurs et de les jeter dans le camion. Ils seront donc laisser sur place.
- Si ce que vous souhaitez jeter ne passe pas dans le conteneur, c'est qu'il doit être apporté en déchetterie.

Déposer, abandonner, jeter ou déverser tout type de déchets sur la voie publique est puni d'une amende forfaitaire allant jusqu'à 450 €.
Déchetteries les plus proches - (18 en tout sur Rennes métropole)

- La Chapelle des Fougeretz : lundi et vendredi de 9h à 12h, mercredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h, jeudi de 14h à 18h.
- La Harpe à Villejean : ouverte de 10h à 19h en continu du lundi au samedi sauf le mardi, ouverture à 14h
- Betton : lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h, jeudi de 9h à 12h

Quelques règles de civisme

- **JE JETTE** : mes papiers, mes emballages, mes masques... dans les poubelles prévues à cet effet.
- **JE DÉPOSE** : mes objets encombrants et lourds à la déchetterie.
- **JE M'EXPRIME** : sur un support prévu à cet effet
- **J'APPRENDS** : à mon chien à ne

pas faire ses besoins sur les trottoirs, les places publiques, les lieux privés, les aires de jeux pour enfants et les espaces verts publics. Je ramasse le cas échéant ses besoins.

■ **J'ÉVITE** : les bruits gênants par leur intensité, leur durée ou leur caractère répétitif.

■ **JE RESPECTE** : les massifs de fleurs, les espaces verts, les installations publiques, les terrains de jeux ainsi que les propriétés privées.

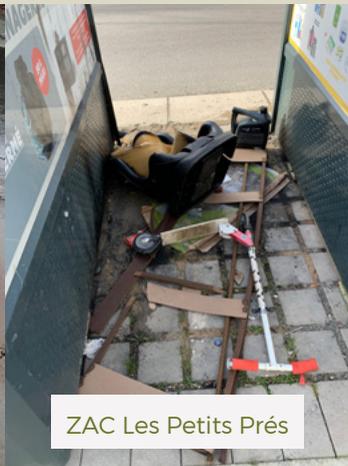
■ **J'ENTRETIENS** : les arbres, arbustes et haies en bordure des voies publiques ne doivent pas gêner la circulation des piétons ou des véhicules.



Rue Alain Colas



Rue des Riédones



ZAC Les Petits Prés



Site des 3 collines

Des déchets inacceptables

"Tout est organisé pour vous permettre de jeter vos déchets ailleurs que sur la voie publique. Rennes métropole met également en place des circuits de valorisation afin d'en réduire le nombre et de leur redonner une seconde vie lorsque c'est possible. Cependant nous constatons de plus en plus d'incivilités ayant pour conséquences une dégradation de notre cadre de vie et du travail supplémentaire pour nos agents municipaux qui doivent traiter en urgence le débarrasage de détritits remettant à plus tard les travaux d'entretien de la commune.

Outre l'aspect esthétique négatif que dégagent ces incivilités pour la commune, la pollution qu'elles engendrent marque définitivement une dégradation supplémentaire de la planète, de notre santé et de ce que nous laisserons aux futures générations.

Nous ne pouvons qu'appeler à votre vigilance et à votre civisme pour que la voie publique ne devienne pas une déchetterie. Je tiens également à remercier une nouvelle fois ici l'association MonGermeMonte qui contribue à diffuser ce message en organisant des actions citoyennes "Nettoyons la nature montgermontaise".

Laurent Prizé, Maire de Montgermont

"Soyez le changement que vous voulez voir dans le monde"
Gandhi

Opération "Nettoyons la nature montgermontaise" par MongermeMonte

Une action récurrente pour 2021

Une fois par trimestre l'association MonGermeMonte invitera désormais les Montgermontais à se mobiliser pour rendre plus propre la commune. Le premier rendez-vous de l'année 2021 a eu lieu samedi 16 janvier et malgré une météo grisâtre, une quinzaine de Montgermontais se sont mobilisés. Le prochain rendez-vous est prévu pour le mois d'avril. La date exacte sera publiée sur le site internet de la commune.

Tout le monde peut participer, MonGermeMonte met à disposition des sacs poubelles, quelques pinces à déchets et des gants pour ceux qui n'en ont pas.

Pendant 1h30 les participants ont rempli une douzaine de sacs avec des masques sanitaires, des bouteilles, des canettes, des mégots, des petits bouts de plastiques... mais aussi avec une gouttière et un enjoliveur de voitures abandonnés sur la voie publique !



Au delà de contribuer au maintien d'un espace public propre, l'association souhaite également sensibiliser sur les dégâts engendrés par la plus minime des pollutions : "un seul mégot de

Un seul mégot de cigarette peut polluer jusqu'au 500 litres d'eau !

cigarette peut polluer jusqu'à 500 litres d'eau !"

"Les collecteurs ont été très bien reçus et encouragés dans leurs actions par de nombreuses personnes croisées. L'action a trouvé un bon écho !" souligne Andréa Le Vot, présidente de l'association.



Depuis la rentrée de septembre 2020, les messages des services périscolaires que vous recevez sont plutôt d'ordre protocolaire. La sécurité de vos enfants et des personnels est bien entendu indispensable **mais la découverte, la convivialité, l'apprentissage... restent la priorité** du service périscolaire de la commune qui accompagne les écoliers montgermontois avant et après la classe. Petit tour d'horizon sur les activités des enfants des écoles pendant la garderie, les TAP et la pause méridienne.

De gauche à droite et de bas en haut : garderie (1 et 2), TAP élémentaire astronomie, sabres laser, TAP radio, TAP élémentaire mosaïque, TAP maternelle création de bijou, TAP élémentaire trompette.



Rappel du protocole sanitaire mis en place

Depuis début novembre, les enfants présents sur la pause méridienne, sont séparés par classe pour déjeuner ainsi que pour les activités où ils sont accompagnés d'un animateur référent.

Il y a 17 classes réparties sur 2 services, accompagnées de 18 adultes (sur le temps du repas et des activités) pour s'occuper d'une moyenne de 290 enfants par midi.

Une désinfection des tables et chaises est faite entre chaque service.

Les activités TAP et la garderie sont également réparties par groupe classe afin de limiter le brassage des enfants.

Les activités sportives ne se font plus en intérieur depuis janvier mais, dès que cela est possible, sont maintenues en extérieur ou adaptées afin de laisser une activité aux enfants.

ÉCOLE NOTRE DAME

Galette des rois !

Dans le strict respect des règles sanitaires, chaque classe a partagé et dégusté la galette briochée au sucre offerte par l'Association des Parents d'Élèves. Un vrai régal avec toutes ces perles de sucre ! L'occasion idéale pour pouvoir revêtir les belles couronnes colorées confectionnées à l'école !

Patinage sur glace



Le 11 janvier, les élèves de GS-CP et de CE1-CE2 se sont rendus au Blizz à Rennes pour une première séance de patinage sur glace. Les jeunes patineurs ont réalisé des parcours d'actions diverses suivant leur niveau : se déplacer sur la glace en marchant, se relever, patiner en avant, slaloms... Pas facile pour les plus jeunes de garder l'équilibre !

Adapter ses déplacements sur la glace de la patinoire, environnement inconnu pour la plupart, prendre des risques contrôlés, mieux connaître son corps, respecter des consignes, telles sont les différentes capacités développées dans cette activité de glisse. Le cycle de 5 séances initialement prévu aurait dû permettre à chacun de prendre de l'assurance au fil des séances. Partie remise après la réouverture de la patinoire !

Élections des délégués et conseil d'élèves



Les classes de CE1, CE2, CM1 et CM2 ont élus leurs délégués de classe. Les délégués se sont rassemblés en conseil d'élèves pour mettre en valeur les réussites, échanger sur la vie des classes, discuter de ce qui va ou de ce qu'il y a à améliorer et prendre des



décisions ensemble pour le bien de tous. Ces conseils auront lieu tous les trimestres. En impliquant les élèves, ces conseils permettent de les motiver à respecter le cadre qu'ils ont participé à construire.

De nouvelles découvertes pour les élèves de maternelle !



Quel bonheur, pour les enfants de petite et moyenne sections, d'aller poster leurs cartes de vœux ! Bien sûr, Loup, la mascotte les a accompagnés pour cette sortie ! Plusieurs étapes ont permis la réalisation de cette carte : empreinte de la main, écriture puis décoration du message avec des graphismes, mémorisation du poème. En parallèle, les petits écoliers de maternelle poursuivent leur voyage autour du monde et ont pris la direction de l'Angleterre ! Pour découvrir la capitale et ses monuments, ils ont embarqué à bord d'un double decker, le fameux bus à impériale londonien ! La deuxième classe de PS-MS a quant à elle pris une direction plus ensoleillée puisqu'elle se dirige vers la Polynésie ! Destination Tahiti et ses vahinés, ses lagons, sa barrière de corail, ses poissons colorés, ses fruits exotiques... Ils ont déjà appris à se saluer en tahitien : la ora na !

En avant la musique !

Tous les 15 jours et cela sur plusieurs mois, les élèves du CP au CM2 retrouvent avec beaucoup d'entrain Isabelle, professeur de musique de l'école Accordances du Syrenor. Ils préparent un projet musical sur le voyage autour du monde.



Escapade à Paris

Le pigeon voyageur a adressé une nouvelle carte postale aux élèves de CE1-CE2. Après l'étude de la Russie et du Pôle Nord, direction la France et plus précisément la capitale, Paris, riche en patrimoine ! Littérature, arts visuels, architecture, musique, vocabulaire, découverte des monuments...un programme qui rend enthousiastes nos écoliers !



Découverte du cubisme

Les CM sont partis sur les traces de célèbres peintres (Matisse, Picasso, Braque) pour géométriser l'espace avec des lignes, des carrés, des rectangles, des triangles, des cubes, des sphères et des cercles. Il leur a fallu chercher à reconstruire le monde d'une autre façon que celle de la reproduire. L'exercice n'était pas facile mais ils ont osé et leurs productions sont riches et originales !



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE GÉRARD PHILIPPE



Deux jours à la ferme des Gayeulles

Les élèves de CP (classe de Gaëlle Guibert), les CP-CE1 (Classe de Laure Corbel), et les CE1 (classe de Cécile Erussart) ont renforcé leurs connaissances sur les animaux de la ferme. Les deux journées passées à la ferme des Gayeulles furent riches en apprentissages. Les enfants ont entendu beaucoup de noms d'animaux et se sont essayés au dur exercice qui consiste à nommer tous les membres des familles, et leur lieu de vie : truie, verrat, porcelets, porcherie... Les volailles étaient nombreuses, et parfois impressionnantes ! Les enfants ont également appris à identifier les différentes céréales (orge, avoine, blé, maïs) qu'ils ont utilisé pour nourrir les animaux. Les jeunes fermiers et fermières ont beaucoup apprécié de pouvoir s'occuper des poneys !

ÉCODO

Les élèves de CE2-CM1 et CM1-CM2 ont participé à des animations sur le thème de l'eau avec les associations "Les Petits Débrouillards" et "Eaux et Rivières". Les deux premières séances ont permis aux enfants de découvrir ou d'approfondir leurs connaissances sur des notions aussi diverses que le trajet de l'eau domestique, le parcours de l'eau dans la nature, les gestes quotidiens permettant d'économiser l'eau, le fonctionnement du château d'eau... À travers des situations concrètes et ludiques ainsi que de nombreuses expérimentations, l'animatrice Jeanne des Petits débrouillards a rappelé à chacun.e à quel point cette ressource est précieuse. Pour conclure ces interventions et ce travail de sensibilisation écocitoyen, les enfants réaliseront des affiches afin de continuer à communiquer autour de ce thème !

Une pluie d'émotions

Découverte des émotions de la peur et la colère par les CP à travers la poésie, la musique, l'art et le dessin.



Montgermont Volley Ball Club

Les lauréates du concours de dessin



Les licenciées des équipes M11 ont participé à un concours de dessin durant le mois de décembre organisé par Sarah, service civique au club. Le tirage au sort a eu lieu et les deux lauréates sont Thelma et Soline. Elles ont reçu une jolie tirelire panda avec notre mascotte Bambou !

Basket

Pendant les vacances de décembre, les jeunes du Basket Club Montgermontais ont pu bénéficier de la mise en place de stages de plusieurs jours encadrés par Jonas Lauer, Matthieu Abbeg et Tania Giboire Redondo. La première semaine des vacances a été consacrée aux U11 et U13 ; la deuxième aux U15 et aux U17.



Ces stages, limités par les mesures restrictives interdisant le jeu avec contact, ont permis aux joueurs de parfaire leur jeu personnel. Nos entraîneurs n'ont pas manqué d'idées pour rendre le stage agréable, en instaurant de multiples jeux et concours entre les joueurs.

VIE ÉCONOMIQUE



JONATHAN TOULOUMON

Courtier indépendant

Sur rendez-vous à votre domicile, sur le lieu de votre entreprise ou à distance selon votre préférence
06 58 14 58 49
jonathan@courtana.fr

Après 10 ans d'expérience dans le crédit et les assurances, Jonathan Touloumon a décidé de créer son cabinet indépendant de courtage en assurances. Montgermontais depuis 2016, c'est tout naturellement qu'il a installé sa société sur la commune.

Selon vos besoins, Jonathan Touloumon conseille et compare les offres de plusieurs assureurs afin de trouver la solution la plus adaptée et la plus compétitive possible. Il travaille en partenariat avec de grandes compagnies (Macif, Générali, Swiss Life, Aviva...) ainsi que des plus petites, dont certaines locales (par exemple : le Finistère Assurance).

La gamme de protection proposée est très large et s'adresse autant aux particuliers, associations, professionnels et entreprises :

- Véhicules tous types (auto, 2 roues, bateau, camping-car...),
- Habitations, locaux professionnels et immeubles,
- Assurances construction,
- Responsabilités civiles professionnelles,
- Complémentaire-santé,
- Prévoyance,
- Placements (assurance-vie et épargne-retraite)...

RENNES MÉTROPOLE S'ENGAGE POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE POURQUOI PAS VOUS ?



PARTICIPEZ À L'OPÉRATION
DE **FINANCEMENT PARTICIPATIF**
POUR DÉVELOPPER LES ÉNERGIES
RENOUVELABLES ET DE RÉCUPÉRATION
SUR LE TERRITOIRE :

[GWENNEG.BZH/FR/ENRNOV](https://www.gwenneg.bzh/fr/enrnov)